

Résultats des élections au Conseil d'Administration de l'A.I.O.S.P. août 1999.

Tous les 4 ans l'A.I.O.S.P. tient son assemblée générale qui élit les membres du Conseil d'Administration qui dirigera l'Association pour les 4 années à venir.

Cette année l'élection s'est déroulée dans le cadre du congrès de WARWICK le 5 août 1999.

Le bureau est élu par les membres du Conseil d'Administration et exécutera les décisions prises par le C.A.

Le bureau comprend 6 membres :

Président : Bernhard Jenschke (Allemagne)
Vice-Présidents : Bryan Hiebert (Canada), Peter Plant (Danemark), Elvira Repetto (Espagne).
Secrétaire générale : Linda Taylor (Angleterre).
Trésorière : Lyn Barham (Angleterre)

Membres titulaires du C.A. : Diana Beatriz Aisenson (Argentine), Jean-Luc Brun (France), Raoul van Esbroek (Belgique), Sasa Nikloanovic (Slovénie), Lester Oakes (Nouvelle Zélande), Mark L. Savickas (Etats Unis), Naoki Tsukuda (Japon).

Membres suppléants du C.A. : José Rodriguez Dovaco (Espagne), Jacques Guist (France), L. Sunny Sundal Hansen (Etats Unis), Rieke Motz (hollandaise), Elba Ramos Lopez (Pérou), Deirdre Teeling (Irlande), Sylvia Gelvan de Veinsten (Argentine).

L'A.I.O.S.P. ET LES FUTURS DEFIS POUR L'ORIENTATION

Message du Président de l'A.I.O.S.P. : « comme Président, je sais que l'actualité nous apportera aux professionnels de grands et nouveaux défis pour l'orientation, au niveau international. La fin du XXème siècle n'indique pas seulement la fin d'une période temporelle, mais également le début d'une ère de changements importants, dans le domaine économique, social et politique caractérisés par :

- Une globalisation accompagnée d'énormes impacts sociaux et économiques.
- La société de l'information, avec les possibilités innombrables de communication.
- L'organisation du travail de l'encadrement et de la gestion des ressources humaines.
- Le chômage mondial lié à ces changements.

Dans de nombreux pays, à travers le monde, il y a une reconnaissance de plus en plus grande que l'orientation et le conseil contribuent au développement personnel, éducatif, économique et social des individus et des nations.

En tant qu'Association mondiale d'orientation, l'A.I.O.S.P. s'engagera à jouer son rôle pour promouvoir une communication entre professionnels et encouragera le développement continu d'idées, la valorisation des meilleures pratiques et la recherche dans ses champs de compétences.

J'appelle les membres de l'Association à faire face à ces nouveaux besoins. A travers la coopération internationale, nous pouvons améliorer la qualité des services d'orientation et la qualification de ses personnels. Dans ces domaines l'A.I.O.S.P. travaille actuellement à la mise en place de normes internationales pour la qualification des conseillers.

J'invite tous les membres à contribuer aux progrès apportés par les nouvelles théories et les nouvelles pratiques et à participer activement à la vie de notre Association.

Il y a de multiples façons de contribuer à l'amélioration des théories et des pratiques, en participant par exemple aux futures réunions et en proposant des articles dans nos publications où en échangeant des expériences et des idées par le site Internet en création.

Je tiens particulièrement à remercier les collègues de l'ancien bureau et de l'ancien C.A., pour leur excellent travail, spécialement le précédent Président professeur FERRERA MARQUES, le vice-président Stuart CONGER, le trésorier Art VAN et aussi le professeur Ed pour son travail très apprécié au sein du comité d'éthique ». B
Président de l'AIOSP

NORMES DE QUALIFICATION DES CONSEILLERS

Une importante déclaration sur la nécessité de développer des normes de qualification internationales pour la profession de conseiller d'orientation a été approuvée par l'A.G. de WARWICK le 5 août 1999. Elle établit un lien entre les normes de qualification, les missions de l'A.I.O.S.P. et le code de déontologie.

Dans beaucoup de pays, on peut trouver des exigences nationales pour la formation initiale et continue des conseillers. Fréquemment, on ne trouve pas de rapport avec des normes internationales. La déclaration sur les missions de l'A.I.O.S.P. affirme qu'elle devrait : « œuvrer pour que tous les citoyens puissent bénéficier du service d'un professionnel compétent et reconnu dans les services d'orientation ».

Et que l'A.I.O.S.P. devrait en conséquence : « s'exprimer sur la formation que les conseillers reçoivent ».

Le code de déontologie implique une qualification de la part des conseillers et pose comme une exigence éthique :

- Que les membres de l'A.I.O.S.P. informent les responsables administratifs et politiques de la nécessité de qualifier les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelles.
- Que les membres de l'A.I.O.S.P. obtiennent une formation initiale et continue dans les domaines de compétences requises par l'exercice de la profession.

De plus, les membres de l'A.I.O.S.P. sont responsables de leur maintien dans leur niveau de compétences professionnelles, ils doivent exiger une formation actualisée régulièrement pour délivrer un service de qualité aux clients de cultures différentes et les utiliser les théories actuelles, les outils actualisés, y compris ceux utilisant l'informatique.

En référence aux exigences des missions et du code de déontologie, le C.A. a soumis à l'A.G la proposition de créer un groupe de travail pour débiter la réflexion. La condition étant posée de respecter l'hétérogénéité du développement social, économique, les valeurs utilisées dans les différents pays.

Il est nécessaire de reconnaître :

- que les qualifications sont différentes (orientation à l'école, conseil individuel, pour des étudiants, pour des minorités, pour des personnes handicapées ou âgées).

- Que la formation de base des conseillers d'orientation doit être en adéquation avec l'insertion sociale et professionnelle.
- Que les tâches et les fonctions nécessitent une formation dans les domaines suivants :

L'entretien individuel, l'information sur le système éducatif, l'évolution des carrières et le marché du travail, les techniques d'évaluation pour mesurer les capacités, les aptitudes, les intérêts, les valeurs et la personnalité ; l'évaluation des besoins ; l'orientation assistée par ordinateur ; les programmes de développement de carrière ; la recherche d'emploi et tous les moyens pour promouvoir le développement des services d'orientation.

- Que dans de nombreux pays des spécialistes (psychologues, sociologues, travailleurs sociaux ou autres) travaillent comme conseillers et doivent donc compléter leur qualification avec les formations appropriées.

Définir des normes internationales est important, non seulement pour la transparence et l'ouverture des frontières entre pays et pour faciliter la mobilité des personnes en formation, mais aussi parce que l'orientation est de plus en plus présente sur Internet au-delà des frontières.

L'A.G. déclare urgente la reconnaissance des normes de qualification et en conséquence créé un groupe de travail comprenant des membres de différentes régions du monde pour élaborer un premier texte.

Avec l'élaboration de tels normes de qualification pour les conseillers, l'AIOSP souhaite assurer la qualité de l'orientation et faire avancer le processus de professionnalisation dans différents pays en accord avec le développement de leur système d'orientation.

Le CA devra nommer les membres du groupe de travail, recevoir leur texte, l'amender, et soumettre le résultat à la prochaine AG.

KATHLEEN VERONIKA HALL ? MBE – MEMBRE HONORAIRE DE L'AIOSP

Pendant la dernière AG, le 5 août 1999 à Warwick, Kathleen Veronika